

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 JANVIER 2018**

**CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL
VALIDATION DU CHOIX DE LA CAO et ATTRIBUTION DES MARCHES**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité, approuve le choix de la commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés.

LOTS	ENTREPRISE		Montant € HT
Lot 01 - TERRASSEMENT VRD	SPC	BEAUVAIS (60)	147.875,00 €
Lot 02 - GROS OEUVRE	SPC	BEAUVAIS (60)	49.882,00 €
Lot 03 - CHARPENTE METALLIQUE	LAUNET	BEAUVAIS (60)	49.219,84 €
Lot 04 - ETANCHEITE BARDAGE	CIBETANCHE	ALLONNE (60)	85.802,53 €
Lot 05 -DALLE BETON	SPC	BEAUVAIS (60)	38.994,00 €
Lot 06 - MENUISERIE ALUMINIUM	CNM	ALLONNE (60)	8.592,80 €
Lot 07 - FERMETURES	DELAHOCHÉ	ACHY (60)	6.298,00 €
Lot 08 - SERRURERIE	GROULT	FLEURY (60)	11.956,46 €
Lot 09 - MENUISERIE BOIS - FAUX PLAFONDS	TRIDON	BAILLY (60)	12.000,00 €
Lot 10 - CARRELAGE FAIENCE	TURPIN	THIBIVILERS (60)	6.995,00 €
Lot 11 - PLOMBERIE CHAUFFAGE	POLLE	BEAUVAIS (60)	27.744,64 €
Lot 12- ELECTRICITE - VMC - INCENDIE	AD TECH	BEAUVAIS (60)	21.000,00 €
Lot 13 - PEINTURE	SPRID	ALLONNE (60)	3.800,00 €
TOTAL			470.160,27 €

DEPOT SAUVAGE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le coût de 121.06 € pour l'enlèvement du dépôt d'ordures retrouvé dans un chemin communal. Ce coût sera acquitté par le déposant qui a été identifié grâce aux documents trouvés sur place.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, modifie la délibération n°2014-04-05 du 9 avril 2014 en ce sens que l'indice 1015 est remplacé par « l'indice brut terminal de la fonction publique ».

PERSONNEL COMMUNAL : RECRUTEMENT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recruter, à compter du 1^{er} mars 2018, un agent contractuel dans le grade d'adjoint territorial du patrimoine.

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR L'ANNEE 2016**

Le Conseil municipal prend acte du rapport présenté par Monsieur DAMPEIROU.

**COMPTE RENDU DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Monsieur le Maire énumère les décisions prises.

Affiché le 30 janvier 2018